

Editorial

Les travaux de la RD 700 sont lancés

Pour ceux qui ont eu l'occasion d'emprunter la route départementale, vous avez pu remarquer que les premiers travaux ont démarré. Il s'agit dans un premier temps d'aménager le rond-point de la gare d'Uzel, carrefour fortement accidentogène. Ces travaux dureront près d'un an avant l'aménagement du Rozan prévu en 2028.

Il faudra donc se montrer patient car la dernière portion entre le rond-point de la gare d'Uzel et la place à l'épine, n'interviendra qu'à partir de 2029 pour une livraison finale en 2031.

Le département des Côtes d'Armor organise une réunion d'information à la salle Olympe de Saint Hervé le 9 décembre à 19h30 durant laquelle le trajet sera présenté ainsi que le calendrier prévisionnel. Il sera notamment question du positionnement du second rond-point au Tourlanquin.

Nous vous invitons à venir nombreux à cette présentation mais pour ceux qui ne pourraient se déplacer, une permanence sera également assurée à la mairie de Grâce-Uzel la semaine suivante.

D'ici là d'autres animations sont à venir : le repas du Téléthon le samedi 28 novembre à partir de 12h et le spectacle de Noël de l'école Notre Dame le vendredi 18 décembre à 20h30 à l'espace Arc en Ciel. Nous vous y attendons nombreux !

L'équipe municipale

TRAVAUX

Aménagement de la RD 700

Réunion Publique à St Hervé 19h30 à la salle Olympe.
Permanence en mairie à Grâce-Uzel le 18/12 de 9h à 12h.



EGLISE

*Les études de charpente sont en cours par le cabinet Archaeb qui nous rendra bientôt son compte-rendu.

***2240 €** : La cagnotte de l'appel aux dons pour les travaux de l'église continue de grimper ! Merci à tous ceux qui y contribuent !

*Désormais, le chauffage ne sera plus allumé lors des cérémonies et messes. En effet, suite aux travaux conséquents réalisés dans l'édifice, le constat de l'architecte est réel : les variations chaud/froid des chauffages radiants abîment les peintures et boiseries.

Si cette première explication est à prendre en compte, deux autres critères viennent aisément expliquer cette décision : une raison économique et écologique !

Economie, écologie et architecture, 3 raisons qui ont fait basculer la décision vers le bon sens. De nombreuses autres communes suivent la même démarche dans le secteur selon la paroisse, interrogée dernièrement par la presse locale.

Chacun est désormais prévenu et pourra s'habiller en conséquence. Merci de votre compréhension

SERVICE TECHNIQUE

Nouvel employé aux service technique

Souhaitons la bienvenue à Anthony LE HELLEY qui a intégré le service technique de la commune le lundi 16 novembre.

A 46 ans il était auparavant employé à la voirie à Loudéac où il a passé 10 ans.

Habitant à Uzel, il est sapeur-pompier volontaire et responsable de la caserne d'Uzel.

Nul doute que son expérience et son savoir-faire seront très utiles à Grâce-Uzel.



FORMATION DES ELUS

Le maire et les adjoints ont suivi les modules de formation proposées par le SDIS 22 qui permet de procéder à des exercices de déploiement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui peut être déclenché en cas de crise comme par exemple suite à un accident de grande ampleur avec plusieurs victimes (plan NOVI), une inondation, une tempête ou tout autre évènement climatique.
La visite de la caserne du secteur et du centre d'appels font également fait partie du contenu de la formation.
Dans le cadre de la mise à jour du plan communal de sauvegarde, des habitants peuvent être contactés pour apporter de l'aide ou mettre à disposition de moyens techniques, de matériel.



Exercice pour les élus du secteur en présence de pompiers suite à un accident imaginé sur un plan de commune factice.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



De nombreux habitants se sont retrouvés pour commémorer la fin de la guerre 14-18 mercredi 11 novembre au monument aux morts.

Nous apprécions, à chaque cérémonie, retrouver à nos côtés les plus jeunes qui participent avec beaucoup d'entrain en lisant les textes préparés en classe. Merci aux parents qui les ont accompagnés et à leur enseignante, Lou-Anne, pour sa présence et la préparation des lectures.



Voici La lettre de Maxime Saillard lue par les enfants :

Monsieur Thorel, je profite d'une accalmie pour vous envoyer les vœux du nouvel an ainsi qu'à toute votre famille. Oui, j'espère que l'autre année sera meilleure pour nous. Voilà 40 jours que nous tenons les tranchées à 100 mètres des Allemands comme territoriaux dans un temps déplorable, pluie tous les jours. Mais je crois avoir entendu que le 22e [régiment d'infanterie territoriale] serait bientôt relevé. Il l'aura bien gagné : depuis le 26 septembre, nous avons été toujours en première ligne. Et beaucoup des nôtres ont payé de leur courage dans les quelques batailles que le 22e a eu à soutenir.

Dernièrement un Lovérien a été blessé à côté de moi, c'est Picquet, épicier Faubourg de Rouen, mais pas dangereusement. Enfin nous avons confiance en l'avenir quoique l'on soit loin des siens et que les quelques économies que l'ont avait emportées sont épuisées. En attendant de meilleurs jours, recevez, Monsieur, les vœux d'un Lovérien qui fera son devoir quoique je vais sur mes 41 ans et qui espère encore revoir Louviers bientôt.

Maxime Saillard espérait revoir sa ville. Comme lui, des millions de soldats pensaient à leur famille et à leur maison. Aujourd'hui, nous ne célébrons pas la guerre. Nous disons merci, et nous voulons que la paix dure.

Le poète Victor Hugo a écrit ces vers, que l'on retrouve gravés sur des monuments : « Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie. »



AVANTAGES FISCAUX ENTREPRISES



Grâce-Uzel : des avantages fiscaux pour les entreprises
Saviez-vous que Grâce-Uzel est classée en zone France Ruralités Revitalisation (FRR) ?
Anciennement appelée Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), cette classification, renouvelée depuis le 1er juillet 2024, permet aux entreprises qui s'installent ou sont reprises dans notre commune de bénéficier d'avantages fiscaux importants.

Jusqu'à 8 années d'allègements fiscaux :
Sous certaines conditions, les entreprises créées ou reprises à Grâce-Uzel entre le 1er juillet 2024 et le 31 décembre 2029 peuvent bénéficier d'une exonération d'impôt sur leurs bénéfices :

- Les 5 premières années : 100 % d'exonération.
- La 6e année : 75 % d'exonération.
- La 7e année : 50 % d'exonération.
- La 8e année : 25 % d'exonération.

Ce dispositif concerne notamment les activités artisanales, commerciales, industrielles et libérales, employant moins de 11 salariés et relevant d'un régime réel d'imposition. Les micro-entrepreneurs au régime micro-fiscal ne sont pas éligibles à cette exonération des bénéfices.
Des exonérations de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de taxe foncière peuvent également être accordées, sous réserve de décisions favorables des collectivités concernées. Des allègements de cotisations patronales sont aussi possibles lors de certaines embauches.

Quels formulaires remplir ?
Pour demander une exonération de CFE, deux formulaires sont à connaître :
1. Lors de la création de l'entreprise :
Le formulaire 1447-C-SD, à transmettre au Service des Impôts des Entreprises (SIE) au plus tard le 31 décembre de l'année de création.

2. Si vous avez oublié de demander l'exonération la première année :
Le formulaire 1447-M-SD permet de solliciter l'exonération pour les années restant à courir. Il doit être transmis au plus tard le deuxième jour ouvré suivant le 1er mai de l'année précédant l'imposition concernée. Les années d'exonération perdues ne sont pas reportées.

Pensez à vous renseigner !
Ces avantages ne sont pas tous automatiques et dépendent de plusieurs critères, notamment de l'activité exercée, du régime fiscal et, pour la CFE, des délibérations des collectivités.

Si vous avez créé une entreprise récemment ou envisagez de vous installer à Grâce-Uzel, n'hésitez pas à contacter votre Service des Impôts des Entreprises ou votre expert-comptable pour vérifier vos droits et ne pas passer à côté de ces aides. *Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr ou www.service-public.gouv.fr.*

REPAS DES AÎNES

Repas des aînés pour les Grâcieux de + de 65 ans.

68 personnes ont participé au repas offert par la commune samedi 7 novembre.
Le repas préparé par le café grâcieux a été apprécié de tous.



MARCHE DE NOEL

Le marché de Noël du café grâcieux s'est tenu à la salle des fêtes ce week-end. Un grand merci à Leslie et Thomas pour l'organisation de cet évènement qui dynamise et fait connaître notre commune. Le repas « aligot saucisse » a connu un réel succès. Chacun a pu trouver des idées de cadeaux de Noël pour les petits et les grands.



FRESQUES A LA BIBLIOTHEQUE

Vendredi 30 octobre, la bibliothèque a ouvert ses portes aux artistes ! 6 enfants ont participé aux activités proposées.
Les adultes présents se sont même pris au jeu en maniant pinceaux et matériel à disposition pour participer à la décoration.







Christophe Bouvet et Lionel Amand, qui ont un excellent coup de crayon et de pinceau, ont réalisé de belles et grandes fresques sur les murs de la bibliothèque. Un grand merci à eux deux pour leur travail et leur bienveillance.







Prochain rendez-vous :

Le vendredi 27 novembre de 17h30 à 18h30 pour toutes les personnes qui veulent poursuivre la réalisation de la fresque *(ouvert à tous à partir de 8 ans ; adolescents, adultes)*.

TELETHON

Repas le samedi 28 novembre à la salle arc-en-ciel.
Au programme : Repas « potée »
Soit à emporter, à partir de 11h30 (prévoir ses gamelles bien hermétiques)
Soit sur place à partir de 12h (Complet – il n'est plus possible de réserver de cartes)
Stand de créations par les bénévoles avec des confitures et créations des enfants de la garderie.

Mardi 17 novembre, les enfants présents en garderie ont apprécié l'échange avec Pierre Le Mauff qui est venu présenter le rôle du Téléthon. Les enfants ont pu poser des questions et lui présenter leurs créations qui seront en vente ce jour-là.



QUOI DE NEUF A L'ECOLE NOTRE DAME ?

Bibliothèque

Chaque premier lundi du mois les élèves de maternelle CP ont le plaisir de se rendre à la bibliothèque. Ils peuvent y emprunter des livres après avoir écouté les histoires lues par les bénévoles.



La grande lessive à Grâce Uzel et Le Quillio



Photo (et) graphie » : un thème célébrant les deux cents ans de la photographie et explorant les liens entre la lumière, le dessin et l'écriture.



Obtention des labels



Grâce Uzel : Label E3D niveau 3

Bravo à l'école de Grâce-Uzel pour l'obtention du niveau 3 du label E3D, récompensant ses actions exemplaires pour le développement durable



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

DIPLÔME

Vu l'arrêté rectoral du 1er juin 2026,
la rectrice de la Région académique Bretagne,
rectrice de l'académie de Rennes, chancelière des universités

décerne la

LABELLISATION E3D
NIVEAU 3 • Déploiement

E3D École / Établissement en Démarche de Développement Durable
académie de Rennes

École primaire privée Notre Dame
Grâce-Uzel (22)

Hélène INSEL

Mme ou M le Maire

DATES A RETENIR

Samedi 28 novembre : Téléthon.

Vendredi 18 décembre : Arbre de Noël / Spectacle de l'Ecole Notre Dame à 20 h 30.

Dimanche 10 janvier : Vœux de la municipalité.



Renseignements utiles

Mairie ☎ **02.96.28.81.78**

✉ **contact@graceuzel.fr**

@ **https://www.grace-uzel.fr**

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :

De 9 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 00 le mardi et le jeudi.
De 9 H 00 à 11 H 00 le mercredi.
De 9 H 00 à 12 H 30 le vendredi.

Cantine - Accueil périscolaire ☎ **02.96.67.38.90**

École ☎ **02.96.28.88.96**

Bibliothèque : **Lundi et samedi de 11 à 12 h.**

✉ **bibliothequedegrace-uzel@orange.fr**

Pompiers ☎ **18**

Samu ☎ **15**

} **Numéro unique 112**

Centre Vétérinaire ☎ **02.96.28.80.42**

Pharmacie de garde ☎ **3237**

Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaïk LUCAS, Miguel PINÇON,
Kathleen BOUVET, Jean-Marc VIDELOT